

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 6 avril 2020**, à la salle des loisirs à huis clos, à **vingt heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Yves Laflamme
Mesdames
Sandra Proulx
Huguette Blais
Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SEANCE REGULIERE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne ou par audioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

R-077-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil. Il est 20h00

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne ou par audioconférence.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière à huis clos
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 2 mars 2020
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le lundi 9 mars 2020
- 5 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le lundi 24 mars 2020
- 6 Adoption des comptes à payer
- 7 Administration
 - 7.1 Présentation et adoption des états financiers 2019 dressés par la firme RCGT
 - 7.2 Nomination d'un auditeur pour les réclamations de la TECQ 2014-2018
 - 7.3 Prévisions budgétaires 2020 et conditions de service, Transport adapté Transbéliment Inc
 - 7.4 Don de 500\$ à un organisme ou bons d'achat.
- 8 Loisirs
Aucun point
- 9 Travaux Publics
 - 9.1 Adoption du règlement 268-2020 pour les travaux de pavage de la Montée Morigeau
 - 9.2 Entretien des camions (peinture et entretien de la carrosserie)
 - 9.3 Pompes des grilles et valves de rues
- 10 Eau – aqueduc – égouts
Aucun point
- 11 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
Aucun point
- 12 Urbanisme
Aucun point
- 13 Dossiers et projets en cours
Aucun point
- 14 Correspondance
- 15 Varia
- 16 Période de questions
- 17 Levée de la séance régulière

R-078-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE REGULIERE TENUE LE LUNDI, 2 MARS 2020

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-079-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi, 2 mars 2020 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE TENUE LE LUNDI, 9 MARS 2020

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-080-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi, 9 mars 2020 sans modification.

5 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE TENUE LE MARDI, 24 MARS 2020

Les membres du conseil prennent connaissance du procès-verbal et en font la lecture individuellement. Après analyse individuellement ;

R-081-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le mardi, 24 mars 2020 sans modification.

6 ADOPTION DES COMPTES A PAYER

REVENUS MARS 2020

Journal l'Écho (remb. frais de poste)	130,95
Permis	40,00
Fax	2,00
Loyers	3 515,00
Location de salle	450,00
Bar	295,00
Dénonciation tonnage Philiat Blais & Fils	557,55
Cabane à sucre cartes	100,00
Valcartier	510,00
Tournoi hockey enfants (ventes)	893,60
Pourboire	52,75
Contrat déneigement	16 400,00
Gouv. Canada, écart cotisation	106,63
Gouv. Du Québec, subvention amélioration réseau routier	13 000,00
FSST, crédit	416,40
TOTAL :	36 469,88

COMPTES A PAYER AVRIL 2020

Ministre Revenu Québec, remise de mars 2020	11281,70
Revenu Canada, remise de mars 2020	4253,29
CARRA, remise de mars 2020	417,73
Retraite Québec, quote-part RREM 2020	3106,96
Hydro-Québec, Usine d'eau potable 6759,40 Éclairage public 383,52 Clignotants..... 28,80	7171,72
Solutions Nexarts inc., frais annuel Qidigo	689,85
Bell Mobilité, Iphones Loisirs et Garage	46,52
Vidéotron, Bureau municipal..... 282,41 Garage..... 98,14 Usine de filtration 100,44 Surpresseur St-Pierre 32,66 Loisirs 145,22 Bibliothèque 78,53	737,40
Visa, Google 46,32 Purolator 196,91 Licence radios..... 1096,58 Boisson 78,65 Local jeunes..... 15,49 Tournoi hockey..... 810,52 Apple music..... 17,23	2261,70
La Fabrique, loyer avril 2020 Bibliothèque du Rocher	350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire mars 2020	25,00
Félix Paré, remb. cellulaire mars 2020	25,00
Jean-Pierre Laflamme, remb. cellulaire mars 2020	25,00
MonBuro, Papeterie 168,80 Cartouche d'encre service incendie 108,25 Contrat service photocopieur..... 265,55	542,60
Régie L'Islet-Montmagny, gestion CTL transport vidanges	2160,65
Commission Scolaire de la Côte-du-Sud, zone à risque	333,43
Luc Fontaine Architecte, hon. prof. projet ascenseur M. Paroisse	1724,63
CARE, affichage offre d'emploi (tech. Loisirs)	172,46
Raymond Chabot Grant Thornton, hon. prof. mandat eau Potable (St-Pierre)	6869,75
Rymond Chabot Grant Thornton, hon. prof. préparation états Financers	8623,14
Ville de Montmagny, demande d'équivalence Yvon Montminy	32,50
Autobus LSBC, transport Village des Sports (Relâche)	407,59
Muni. Berthier-sur-Mer, assistance incendie	260,26
Village Vacances Valcartier, sortie Relâche	784,63
Info Page, IPA utilisateur service incendie	102,33
Univar, superfloc (usine filtration)	1218,74
Praxair, 3589 m ³ à 0,3268 oxygène + réservoir	2237,32
REM, réparer palan (usine filtration)	207,80
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
René Samson, Réparation lumières de rue 686,17 Vérifier chaufferette (usine filtration) 109,23	795,40
Macpek, pièce camion Freightliner	40,29

Spécialité Ressort inc., pièces camion Ford	311,95
Philippe Gosselin & Ass., 712,2 litres à 0,693 huile chauffage Loisirs 567,46 730,9 litres à 0,693 huile chauffage Garage 582,36 2185,2 litres à 0,9431 diésel 2369,47	3519,29
MRC de Montmagny, quote-part 1er versement de 3	59806,66
Régie gestion Mauricie, enfouissement février 2020	2983,04
MRC de Montmagny, Collecte tonnage février 2020 686,74 Accès Internet haute vitesse 222,00	908,74
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL transport vidanges	2025,62
Jocelyne Noël, entretien bureau février-mars 2020	270,00
François Morin, remb. frais déplacement 534km à 0,43	229,62
Centre de Services Partagés, ouvrage routier Tome V	101,35
Karl Théberge, Remb. badminton 150,00 Matériel premiers répondants 603,45 Remb. 68km à 0,43..... 29,24	782,69
Nadège Couture, cours de patin	252,00
ADMQ, adhésion 2020	548,43
Aquatech, opération eau potable et usée	9772,87
Les Alarmes Clément Pelletier, Contrat service alarme Garage 165,56 Contrat service alarme Caserne incendie 206,96	372,52
Ferme S.L. Blais inc., location compresseur	143,72
Javel Bois-Francis, chlore (usine filtration)	701,26
CDTEC Calibration, certification détecteur portable	151,77
Propane GRG, 950 litres à 0,359 propane Caserne	433,63
CWA, inspection pompes Poste Morigeau	625,35
Réal Huot inc, asphalte froide 147 à 7\$	1183,09
Emco, asphalte froide 196 à 6,75\$ + palette bois	1606,08
Boulon-Hydraulique CMT, pièces équipements	438,97
Abrasifs JMB inc., meules, « cutting », etc.	588,73
MS2Contrôle, Changer « router » bureau municipal + crédit..... 146,47 Vérifier branchement pompe (ass. eaux)..... 186,95	333,42
S-Eau-S Fuites inc., détection et localisation fuite bris aqueduc	600,75
Monyvill enr., 360m ³ ramassage neige à 0,90\$..... 324,00 10 hrs trottoir à 84\$ 840,00 23 hrs camion sable et sel + bris aqueduc à 84\$..... 1932,00 1 fardier 76,00	3647,01
Les Entreprises JRMorin, 3 hrs pelle à 135\$ bris aqueduc 405,00 ½ hre pelle avec marteau à 170\$ 85,00 Transport..... 125,00	707,10
Canadian Tire, coffret Garage	22,94
Robitaille Equipement, lames et couteaux	2191,42
Würth, pièces équipements	513,50
Carrières Rive-Sud inc., gravier 12,34tm à 13,25	187,99
Novicom Technologies, câble (Garage)	122,03
Macpek, Pièces équipements..... 100,47 Pièces pelle rétrocaveuse 147,21 Pièces camion Ford..... 314,08	561,76
Garage J.G. Rémillard, 1 couteau (gratte rétrocaveuse)	389,53
Acier Picard, plaque barre plate (rétrocaveuse)	1458,79

REM, pièce camion Ford	211,09
OK Pneus, pneu camion Freightliner	744,98
Service d'Équipements GD, pièces équipements	587,53
BRANDT, pièces pelle rétrocaveuse	3288,37
Mines Seleine, sel en vrac (nov. à mars)	28644,92
Unibéton, sable et sel 6% et 12% et sable naturel	6235,96
Toromont, inspection rétrocaveuse	348,37
Communications Imago, corrections et mise à jour	402,41
Organisme des Bassins Versants, facturation mi-mandat (plan Développement par thématique le long de la Rivière-du-Sud	3861,69
Postes Canada, envoi circulaires + journal l'Écho	262,31
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Radio Montmagny, annonce	109,23
St-François Pharma, épipen (6)	630,00
Info-Page, IPA service incendie	107,44
Pagenet, téléavertisseurs service incendie	57,20
Agat Laboratoires, analyses eau potable et usée	532,16
Stéphanie Frégeau, remb. facture Loisirs (Bar)	21,77
Dépanneur Servi Express, essence	438,50
Pièces d'Auto GGM, pièces équipements	581,41
Philippe Gosselin & Ass. 2742,9 litres à 0,5590 huile chauffage M. Paroisse..... 1758,13 2345,4 litres à 0,5553 huile chauffage Loisirs 1489,11 1031,7 litres à 0,5480 huile chauffage Garage 647,41 4419,50 litres à 0,81 diésel 4097,96	7992,61
AVANTIS, matériel divers Maison Paroisse..... 456,43 Pavillon Bédard 195,63 Service incendie..... 41,72 Usine filtration..... 55,15 Garage..... 461,52	1210,45
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	62,35
TOTAL :	211738,96

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion;

R-082-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

7 ADMINISTRATION

7.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ETATS FINANCIERS 2019 DRESSÉS PAR LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Présentation est faite par monsieur Raymond Morin des états financiers pour l'année 2020, préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Après analyse et discussion;

R-083-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les états financiers pour l'année 2019 tel que présentés et préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

7.2 NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR LES RÉCLAMATIONS DE LA TECQ 2014-2018

Afin de réclamer au gouvernement du Québec les montants accordés et dépensés pour la TECQ 2014-2018, la Municipalité doit embaucher une firme comptable afin de procéder à l'audit et de produire la réclamation à fournir au gouvernement pour la TECQ 2014-2018.

Après analyse et discussion;

R-084-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour procéder à l'audit et de produire la réclamation à fournir au gouvernement pour la TECQ 2014-2018.

7.3 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET CONDITIONS DE SERVICE, TRANSPORT ADAPTÉ TRANSBÉLIMONT INC.

CONSIDÉRANT la résolution 206-2019 mandatant l'organisme TRANSBÉLIMONT INC. pour effectuer le transport adapté pour les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ont délégué leurs compétences en matière de transport adapté à la municipalité de Berthier-sur-Mer qui agit à titre de mandataire;

CONSIDÉRANT QUE le budget équilibré 2020 déposé aux municipalités visées par l'entente et qui prévoit des dépenses d'opération de 128 871\$;

Après analyse et discussion;

R-085-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE CONFIRMER le mandat de transport adapté à l'organisme délégué TRANSBÉLIMONT INC.

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2020;

DE CONFIRMER la participation financière 2020 de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud au montant de 8 706 \$;

D'ADOPTER la tarification exigée, les priorités de déplacement, l'horaire de fonctionnement et les différentes conditions de service présentées par l'organisme une communication écrite du 29 janvier 2020;

DE NOMMER M. Jocelyn Lapointe, conseiller municipal à la municipalité de Berthier-sur-Mer, à titre de représentant au Conseil d'administration de l'organisme;

DE NOMMER Mme Denise Labonté au comité sur l'admission de l'organisme pour 2 ans, à compter de janvier 2020;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer à signer pour et au nom des municipalités participantes, et selon les conditions de l'entente de délégation de compétence, tous les actes et documents requis dans le cadre de ce dossier, à accepter les clauses usuelles, à négocier tous les amendements requis et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes.

7.4 DON DE 500\$ À UN ORGANISME ET/OU BONS D'ACHATS

En cette période plus difficile de crise sanitaire, la Municipalité a décidé de faire un don de 500\$ afin d'aider les plus démunis et les gens dans le besoin. Le souhait du Conseil est d'encourager l'achat local et d'offrir une aide sous forme de bons d'achat aux personnes ou familles dans le besoin. Il y aura également une approche à faire avec l'organisme régional Maison de Secours la Frontière qui distribue des denrées alimentaires.

Après analyse et discussion;

R-086-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder un montant de 500\$ en don sous forme de bons d'achat. La façon de distribuer l'aide sera à confirmer suite à l'approche faite avec l'organisme régional la Maison Secours La Frontière.

8 LOISIRS

Aucun point

9 TRAVAUX PUBLICS

9.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 268-2020 POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE LA MONTÉE MORIGEAU

Règlement d'emprunt numéro 268-2020 décrétant des dépenses en immobilisations pour le pavage de la Montée Morigeau et un emprunt de 247 170\$.

ATTENDU que Saint-François de la Rivière-du-Sud désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes **ou** au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que des travaux de 247 170\$ sont nécessaires;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le lundi, 9 mars 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux de pavage de la Montée Morigeau pour un montant total de 247 170\$ réparti de la façon suivante :

Description	(Indiquez ici le terme décrété ou maximal)	(Indiquez ici le terme décrété ou maximal)	Total
Travaux de pavage de la Montée Morigeau	20 ans	20 ans	

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 247 170\$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée

pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

R-087-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement d'emprunt numéro 268-2020 décrétant des dépenses en immobilisation pour le pavage de la Montée Morigeau et un emprunt de 247 170\$.

9.2 ENTRETIEN DES CAMIONS (PEINTURE ET TRAITEMENT DE LA CARROSSERIE)

Une demande de soumission a été faite il y a quelque temps pour l'entretien des carrosseries et boîtes de nos deux camions.

Les soumissionnaires approchés sont:

ISG Express, Saint-Pierre de la RDS	8225\$ avant taxes
Dulin, Saint-Jean Port-Joli	12200\$ avant taxes
Entreprises Rémillard, Saint-Raphael	20000\$ avant taxes

Après analyse et discussion;

R-088-2020

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la proposition de l'entreprise ISG express de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud au coût de 8225\$ avant taxes pour l'entretien des carrosseries et des boîtes des deux camions.

9.3 POMPAGE DES GRILLES ET VALVES DE RUES

Des demandes de soumissions pour le pompage des grilles et des valves de rues ont été adressées à trois entreprises :

Véolia	13.25\$ / unité avant taxes
Claude Boutin services sanitaires	17.00\$ / unité avant taxes
Campor et Simetech environnement	22.45\$ / unité avant taxes

Après analyse et discussion;

R-089-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Véolia pour le pompage des grilles et des valves de rues au prix de 13.25\$ / unité avant taxes.

10 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

Aucun point

11 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

Aucun point

12 URBANISME

Aucun point

13 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

Aucun point

14 CORRESPONDANCE

Aucun point.

15 VARIA

Aucun point.

16 PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question

17 LEVÉE DE LA SEANCE REGULIERE A HUIS CLOS

L'ordre du jour étant épuisé,

R-090-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h58.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.